

Tourisme et loisirs

dans le Bas Saint-Laurent 1960-1986

par Jean Larrivée agent de recherche au GRIDEQ

Départager les activités touristiques et celles des loisirs serait une entreprise ardue voire impossible. Très souvent, les équipements servent à des fins récréatives et touristiques. Tel parc sera utilisé par la population locale et attirera des visiteurs d'une autre région du Québec ou du Canada. C'est pourquoi nous ne distinguerons pas ces deux thèmes lors de notre analyse. De plus, nous avons négligé les loisirs culturels pour nous concentrer davantage sur les loisirs sportifs et de plein-air.

Plusieurs sociologues considèrent le tourisme comme étant un prolongement du loisir. L'un et l'autre requièrent un élément essentiel: être disponible, avoir du temps libre. Grâce aux luttes syndicales et aux progrès technologiques, les travailleurs disposent de plus de temps. Au début du siècle, la semaine de travail compte 56 heures, parfois davantage. En 1975, deux travailleurs sur dix ont une semaine de travail inférieure à 40 heures¹. Les loisirs et les vacances deviennent accessibles à un plus grand nombre. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, seule une clientèle aisée, souvent anglaise, fréquente les stations touristiques à la mode comme Cacouna, Métis-sur-mer ou Notre-Dame-du-Portage. Par la suite, l'évolution des modes de transport tels le train, les bateaux à vapeur et surtout l'automobile entraîne une nouvelle forme de tourisme plutôt nomade².

Depuis le début des années soixante, le Bas-Saint-Laurent est marquée par une période effervescente au plan du tourisme et des loisirs de plein-air. Il y a d'abord les grandes orientations proposées par le BAEQ. De nombreux intervenants apparaissent, multipliant la mise en place d'équipements les plus divers sans trop se concerter. Le «déclubage» est certes un des dossiers ma-

jeurs de la décennie soixante-dix. D'autres, comme le Parc du Bic, ne donnent pas les résultats escomptés puisque la volonté des politiciens est plutôt mince dans certains projets. Les retombées économiques du tourisme promises par les fonctionnaires du BAEQ tardent à se concrétiser.

LES PROPOSITIONS DU BAEQ ET L'ENTENTE CANADA-QUÉBEC

En 1966, le plan du BAEQ prévoit une restructuration des secteurs traditionnels de la pêche, de la forêt et de l'agriculture. Des activités dynamiques nouvelles devront être implantées pour absorber le surplus de main-d'oeuvre libéré par la «modernisation» du primaire. Le tourisme jouerait ce rôle. Il deviendrait une facette importante de l'économie régionale au même titre que l'industrie manufacturière³. Le plan du BAEQ privilégie la Gaspésie plutôt que le Bas-Saint-Laurent qui devient une région de passage. La zone de Percé sera le pôle central, la destination des touristes. Mont-Saint-Pierre et Carleton sont aussi identifiés comme des stations touristiques prioritaires. Dans le Bas-Saint-Laurent, quelques villes obtiennent le statut de «relais». Tel est le sort dévolu à Cabano, Rivière-du-Loup, la zone Saint-Fabien - Métis, Matane et Amqui⁴.

L'entente Canada-Québec 1968-1976 privilégiera la philosophie du BAEQ. Le Bas-Saint-Laurent sera une voie de passage; les touristes séjourneront en Gaspésie. Plusieurs millions de dollars seront investis en Gaspésie notamment à Percé et au Parc national Forillon. Les budgets de l'entente permettront des investissements dans certains projets bas-laurentiens comme le Parc du Bic, les Jardins de Métis, plu-

sieurs campings et la plupart des centres de ski⁵.

REVENUS TOURISTIQUES ET EMPLOIS

Il est très difficile d'obtenir des statistiques sur le nombre de touristes qui visitent l'Est du Québec et c'est encore plus hasardeux lorsqu'il s'agit du Bas-Saint-Laurent.

Le BAEQ prévoit, qu'en 1980, un million de touristes séjourneraient dans l'Est du Québec durant 8 jours en moyenne. Dix mille (10 000) emplois saisonniers seraient reliés à l'industrie touristique. Cela représenterait une forte augmentation par rapport au 217 000 touristes recensés lors d'une enquête effectuée en 1964⁶.

Les ministères tardent à dépenser les budgets alloués dans l'Entente Canada-Québec, si bien qu'en 1973 **le manifeste du front commun populaire pour le développement régional** réaffirme la nécessité de «s'en tenir au plan du BAEQ» et de réaliser au plus vite la mise en place des équipements touristiques⁷. Les retombées économiques prévues se font toujours attendre. Quelques années plus tard, en 1977, le CRDEQ dressera un bilan plutôt sombre:

Somme toute, ceux qui pensaient et nous en étions, que l'industrie touristique viendrait sauver l'Est du Québec presque à elle seule, doivent se rendre à l'évidence que cela ne s'est pas produit et, semble-t-il ne se produira pas. La manne touristique n'existe pas. Les revenus générés sont importants mais ils n'ont pas eu d'incidence d'entraînement sur notre activité économique⁸.

Le Conseil constate que les emplois sont saisonniers (trois mois

environ) et que les employeurs versent des salaires très bas. Les dirigeants du BAEQ se sont trompés: l'industrie touristique manque de dynamisme, c'est plutôt un secteur économique d'appoint. Même l'Office de planification et de développement du Québec arrivera à la même conclusion en observant une stagnation des dépenses des touristes et la faible hausse de l'emploi dans le secteur hôteliers.

Le BAEQ pressentait certaines difficultés quant à la progression du tourisme. Le climat rude et froid de la région est une contrainte majeure:

... Le climat du territoire en été est un handicap lourd à porter; il limitera plus vite la clientèle, augmentera les charges de l'exploitation, réduira la durée de la saison¹⁰.

Au climat, s'ajoutent d'autres problèmes tels l'éloignement des grands bassins de population, la concurrence avec certaines régions et les aléas de l'économie (inflation, prix de l'essence...).

En 1980, Statistique-Canada dénombre environ 1,5 million de voyages-personnes dans l'Est du Québec. Ces touristes sont en majorité des québécois. De plus, 667 000 proviennent de la région même. Ces chiffres paraissent élevés. Pourtant, il n'en est rien. Les voyages-personnes représentent le déplacement d'une ou plusieurs personnes sur une distance de 80 kilomètres et plus. La région n'attire donc pas autant de touristes que le prévoyait le BAEQ. La clientèle étrangère en provenance des États-Unis ou d'un autre pays ne dépasse pas 5% des effectifs¹¹.

Dans le Bas-Saint-Laurent, (région de l'ATR de La Pocatière à Sainte-Luce) les touristes ne font que passer. Une enquête menée à l'été 1983 par des professeurs de l'UQAR confirme cette hypothèse: seulement 16% des personnes interrogées ont choisi le Bas-Saint-Laurent comme leur destination principale¹².

Le rapport du groupe-conseil Roche arrive à la même constatation: en 1983, une bonne partie des touristes qui empruntent les routes du Bas-du-Fleuve se dirigent vers une autre région. Ce se-

rait le cas pour à peu près le quart de la clientèle soit 223 000 touristes environ. Le phénomène serait moins accentué en Gaspésie qui constitue une région isolée par la mer.

Toujours selon la firme Roche, il y a trois fois plus de touristes qui ont passé dans le Bas-Saint-Laurent qu'en Gaspésie (930 513 contre 298 610). Les auteurs du rapport soulignent que les objectifs du BAEQ n'ont pas été atteints en Gaspésie: Percé devait être la destination d'un plus grand nombre. Notons cependant que le séjour des touristes est beaucoup plus long en Gaspésie (5,31 nuits) comparativement au Bas-Saint-Laurent (2,64 nuits). L'impact de l'industrie touristique n'est pas négligeable: 126 millions de dollars auraient été dépensés dans l'Est du Québec dont 73 millions dans le Bas-du-Fleuve ce qui auraient permis la création de 3 135 emplois directs (personnes/année) dans cette zone comparativement à 2 588 emplois en Gaspésie¹³.

Le dynamisme de la population du Bas-Saint-Laurent est-il suffisant? Y a-t-il des équipements touristiques adéquats?

LES INTERVENANTS¹⁴

De nombreux organismes émergent au cours des vingt-cinq dernières années, tant dans le secteur du tourisme qu'au niveau des loisirs. Au rôle prépondérant de l'État, s'ajoute une foule de corporations oeuvrant dans diverses directions.

L'État accentue sa présence

En avril 1963, l'État fusionne l'Office du tourisme, le Département de la chasse et de la pêche et les Services de l'artisanat et de l'hôtellerie. Le nouvel organisme s'appellera le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Cinq ans plus tard, naît le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports (HCJLS) qui sera rattaché à différents ministères et verra à la gestion des politiques de loisirs et au financement des organismes et des équipements. À la fin des années

soixante-dix, le gouvernement fusionne le HCJLS et le ministère du Tourisme pour former le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Enfin, les intervenants en loisirs ont leur ministère!

L'expérience-pilote du BAEQ a conforté le rôle de l'État dans la région. Il fallait gérer les politiques axées sur les pôles de développement touristique. Des organismes gouvernementaux interviendront pour appliquer les directives de l'Entente Canada-Québec. Qu'il suffise de mentionner le rôle de l'Office de planification et de développement qui coordonnera plusieurs dossiers rattachés aux volets touristique et récréatif.

Les régionaux s'impliquent

La Fédération des oeuvres de loisirs du diocèse de Rimouski, fondée en 1961, assure une aide technique et la formation des bénévoles et des animateurs à un regroupement de 37 organismes de loisirs. La Fédération n'arrivera pas à combler tous les besoins et sera remise en cause lors d'un important colloque tenu en 1967. C'est le Conseil des loisirs de l'Est du Québec qui prendra la relève cette année-là: Les organismes diocésains de loisirs seront fusionnés et donneront naissance au CLEQ. Ce nouvel organisme régional dont le territoire couvre l'Est du Québec favorisera l'accès aux loisirs et les développera. Il oeuvrera autant au plan socio-culturel qu'au niveau des sports et du plein-air. Il visera en autres à l'autodétermination du milieu en favorisant l'implantation des structures aux niveaux municipal et régional¹⁵.

Pour répondre à un engouement sans précédent pour le plein-air, une Commission régionale de plein-air est fondée en 1974. Consulter, concerter, planifier voilà ses leitmotivs. Il faut accroître l'accessibilité, améliorer la santé des gens et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources¹⁶.

Au plan touristique, deux organismes importants voient le jour au printemps 1978. Les Associations touristiques du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie regrou-

peront plusieurs intervenants afin de mieux orchestrer la promotion touristique. Assurer une meilleure planification demeure un de leurs objectifs prioritaires. Utilisant des stratégies de marketing, ces deux associations tentent de «vendre» leur région aux touristes du Québec et d'ailleurs. Elles proposent des circuits qui identifient les principales attractions.

D'autres intervenants travaillant dans des territoires plus restreints apparaissent un peu partout dans le Bas-Saint-Laurent. Au Témiscouata, on forme, dès 1970, le Conseil intermunicipal des loisirs du Témiscouata (C.I.L.T.) qui développera les équipements et les activités de loisirs et fera la promotion touristique du circuit appelé Corridor du Grand-Portage¹⁷. Dans la vallée de la Matapédia, la Société d'exploitation des ressources s'impliquera dans les dossiers touristiques comme d'ailleurs le feront, à des degrés divers, l'ensemble des SER de la région. Obligées de se concentrer sur les activités forestières, les SER délaissent le tourisme. D'autres corporations prendront la relève telle TOURMAT qui proposera divers scénarios de développement pour la Matapédia.

Dès 1975, les gens du Haut-Pays mettent en place un comité touristique regroupant des représentants des SER, d'Opération-Dignité II, des clubs privés et du MTCP. Un des objectifs du comité sera le «déclubage»¹⁸. Quant à la TOURNEI, une corporation plus récente, elle visera à concerter les intervenants touristiques du Haut-Pays.

Toute une panoplie de corporations naissent ici et là: la Société d'aménagement des ressources de la rivière métis (SARM), la Corporation touristique JAL inc., la Corporation touristique du domaine des Portes de l'enfer, la Corporation de développement touristique de la zone périphérique du Parc du Bic, l'Office du tourisme et des congrès de Rivière-du-Loup¹⁹... La liste pourrait s'allonger encore! Cette multitude d'intervenants entraîne des problèmes de coordination. Les projets s'accumulent, se concu-

rent, se nuisent...

Plusieurs organismes de loisirs doivent leur survie à la présence de nombreux bénévoles qui consacrent une partie de leur temps libre à gérer diverses formes de loisirs à l'échelon local ou régional. Cela ne s'opère pas sans problème. Le renouvellement des bénévoles n'est pas toujours assuré. Qu'importe! Une foule d'associations sportives reliées à des domaines les plus divers tels le hockey, la gymnastique, la motoneige et le rallye automobile peuvent compter sur plusieurs collaborateurs.

Autant de dynamisme, autant d'intentions, devraient susciter la création d'un grand nombre de projets.

LA MISE EN PLACE DES ÉQUIPEMENTS ET LA VALORISATION DES ATTRAITS TOURISTIQUES

Diverses infrastructures seront mises en place à partir du début des années soixante. Des projets importants seront menés à terme. Qu'il suffise de rappeler le dossier du «déclubage», la création de la Réserve Duchénier et l'implantation de stations de ski bien équipées qui, souvent, deviendront des centres de plein-air ouverts à l'année longue.

Le «déclubage»

L'existence des clubs privés remonte au XIXe siècle lorsque le gouvernement concédait des territoires immenses pour des montants dérisoires. On récompensait ainsi certains notables et des fournisseurs de la caisse électorale. Des américains obtinrent des privilèges exclusifs sur des rivières à saumon ou sur des territoires de chasse. Cette situation prévalait dans l'ensemble du Québec: 87% des superficies propices à la pêche ou à la chasse étaient «clubbées»²⁰. Dans l'Est du Québec, 185 des 220 territoires loués en 1967 sont détenus par des gens d'ici. Les privilèges exacerbent plus d'un. En 1964, sous la pression des populations locales, le MTCP crée la réserve de pêche de la rivière Matapédia qui permet aux pêcheurs de la vallée d'accéder à une partie de la ri-

vière qui leur était interdite depuis le début du siècle. Quelques années auparavant, l'État avait créé les Réserves fauniques de Rimouski (1958) et de Matane (1962) dans le but de protéger et d'exploiter rationnellement la faune.

Les pressions en faveur du «déclubage» se poursuivent. À partir de 1966, on commence à mettre fin aux baux de certains clubs privés. Lors de la campagne électorale de 1973, le parti libéral de Robert Bourassa annonce qu'il abolira les clubs privés avant 1975. Il ne tiendra pas sa promesse...²¹. Dans le Haut-Pays, la révolte gronde. La population revendique l'accès à un territoire appelé les 106 milles carrés. On séquestre des fonctionnaires lors d'assemblées publiques. Habiles, les politiciens recommandent des études. Histoire de faire traîner les dossiers... Cela permet à Gaston St-Pierre et associés, une firme d'urbanistes, de dénicher des contrats intéressants. Les 106 milles carrés, c'est à faire rêver tous les pêcheurs et chasseurs de la région: des dizaines de lacs parmi les plus poissonneux du Québec, un réseau de 6 rivières, des chevreuils, des originaux. Que demander de plus! Tout cela possédé par des clubs privés appartenant surtout à des résidents rimouskois ou à des étrangers, notamment une quinzaine d'américains²². En 1977, le dossier aboutit avec la création du Territoire populaire Chénier inc. Le conseil d'administration se compose de représentants des sociétés d'exploitation des ressources, des conseils municipaux et d'autres organismes ou ministères. Enfin, la population gère et accède à un territoire tant convoité. Cela s'est fait non sans réticence de la part des politiciens. L'État voulait garder le contrôle en suggérant un nombre de représentants ministériels supérieur à ceux de la population locale. Mais les gens furent vigilants! Ils obtinrent une représentation plus forte.

En 1978, l'opération «déclubage» se continue, surtout que les péquistes au pouvoir sont plus sensibles aux exigences démocratiques de la population.

Cette année-là, la ZEC du Bas-Saint-Laurent est formée à partir des territoires de 24 clubs privés. On crée aussi la ZEC Casault dans la Matapédia et la ZEC Owen dans le Témiscouata. Des associations accréditées par le MLCP s'occuperont de la gestion de ces territoires.

Pêcheurs et chasseurs jubilent. Finis les privilèges! Ils profitent désormais des ressources fauniques de leur territoire. La clientèle des réserves et des ZEC provient en bonne partie de leur région immédiate. Cependant, ces infrastructures attirent souvent des pêcheurs ou des chasseurs de l'extérieur. C'est le cas, en autres, de la Réserve de Rimouski: en 1980, près de la moitié des utilisateurs parcourent plus de 300 kilomètres pour y accéder.²³

Le Parc du Bic

La population du Bas-Saint-Laurent s'est familiarisée depuis longtemps avec la lenteur de l'appareil étatique. Le Parc du Bic est un dossier qui illustre bien le manque de volonté politique et l'habileté de certains politiciens à faire traîner des dossiers souvent primordiaux pour assurer le développement.

Les commandes successives d'études coûteuses dont les résultats ne sont pas utilisés sont l'une des composantes de la politique de développement touristique régional. Le cas du Parc du Bic est très significatif à cet égard. Cinq projets d'aménagement ont été réalisés depuis 1963. Ne voulant pas passer à l'action au début de 1973, l'ODEQ a engagé 100 000\$ pour de nouvelles études (...) C'est par dizaines que les rapports de recherche du secteur touristique s'accumulent sur les tablettes²⁴.

Officiellement, les politiciens justifient leur inertie en alléguant la nécessité de compléter les expropriations avant d'entreprendre l'aménagement du parc. Mettre en valeur ce territoire demeure pourtant essentiel. Le parc protégera un milieu naturel unique au Québec tout en favorisant l'éducation et les loisirs. Il sera

ainsi un attrait majeur susceptible de retenir les touristes dans le Bas-Saint-Laurent. Aujourd'hui, le Parc du Bic est une réalité juridique... On cherche encore les aménagements. L'État a déjà investi des montants appréciables qui ont servi à payer les expropriations. Lors des audiences publiques de 1983, la population régionale revendique un volet créatif associé au volet conservation. Il est important d'avoir un libre accès à la mer. On demande aussi une gestion mixte et des infrastructures supplémentaires²⁵. Il faudra patienter encore, semble-t-il, avant de voir des réalisations concrètes. L'Auberge du français, un gîte gouvernemental situé dans le parc, a été détruit par le feu. L'État hésite à rénover... On parle de s'associer à des intérêts privés. Plus le temps passe, plus c'est pareil!

D'autres projets se concrétisent

Des équipements, les plus divers sont mis en place au cours des dernières décennies. Mentionnons, en autre, les Jardins de Métis, que le gouvernement du Québec achète en 1961. Environ 100 000 personnes visitent annuellement ce lieu. Juste à côté, la Société d'aménagement de la rivière Métis (SARM) opère le Centre d'interprétation du saumon de l'atlantique (CISA) depuis deux ans environ.

Toutes les activités de plein-air connaissent un essor prodigieux. La population du Bas-Saint-Laurent bénéficie actuellement d'un bon nombre de stations de ski, bien réparties sur le territoire. En réalité, on devrait plutôt parler de centre de plein-air puisque ces équipements sont polyvalents et utilisés sur une base annuelle. Certains ont une réputation qui dépasse la région. La station Val-d'Irène dans la Matapédia attire plusieurs skieurs anglophones des maritimes tandis que celle du Mont-Comi n'a rien à envier aux stations situées près des grandes villes. D'une année à l'autre, les investissements se poursuivent, gage d'un avenir prometteur.

Au Témiscouata, il faut souligner l'implantation de la Base de plein-air de Pohénégamook dont la renommée s'étend à la gran-

deur du Québec. On y offre des loisirs sportifs souvent combinés à des programmes culturels. Au JAL, signalons la réussite du Ranch des Montagnards qui accueille chaque année des adeptes de l'équitation.

Les mordus du golf pratiquent leur sport favori sur une bonne douzaine de terrains disséminés adéquatement dans l'ensemble du Bas-Saint-Laurent. D'autre part, les personnes attirées par le fleuve bénéficient de marinas bien équipées à Rivière-du-Loup, Rimouski et Matane. Quelques touristes sont fascinés par les phares de l'Île-Verte, de Pointe-au-Père, de Métis-sur-Mer ou de Matane. Ceux qui préfèrent l'observation ornithologique se rendent à la Réserve nationale de la faune de la Baie-de-l'Île-Verte ou à la récente Réserve nationale de la faune de Pointe-au-Père. L'observation des baleines suscitent beaucoup d'intérêt depuis quelques années. Il est possible de les regarder à bord des bateaux en partance de Trois-Pistoles ou Rivière-du-Loup²⁶.

Il faut ajouter au plan des loisirs, les nombreuses installations offertes par les institutions scolaires tels les gymnases, les piscines et les terrains pour les sports extérieurs²⁷. Autant les touristes que la population régionale utilisent ainsi les équipements et profitent des attraits naturels du Bas-Saint-Laurent.

LES NOUVELLES STRATÉGIES ET LES RÉCENTS PROJETS

On se rappellera que le BAEO et l'Entente Canada-Québec privilégiaient la Gaspésie comme destination principale. Le Bas-Saint-Laurent, c'était une simple voie de passage.

Les stratégies actuelles tentent d'arrêter les touristes et de les faire séjourner dans le Bas-du-fleuve. Les schémas d'aménagement des municipalités régionales de comté s'orientent dans cette direction²⁸. Dans la MRC Rimouski-Neigette, les intervenants voudraient une armature triangulaire composée du Parc du Bic, du Haut-Pays et d'un Centre d'interprétation maritime à

Pointe-au-Père. Seuls des projets d'envergure retiendront les touristes. Les MRC du littoral optent pour l'exploitation du potentiel maritime qui devrait être valorisé davantage notamment à l'Île-Verte²⁹. On souhaite protéger et mettre en valeur les sites historiques.

Dans la vallée de la Matapédia, les projets abondent. La SERV et TOURMAT ont publié des plans de développement fort étoffés, ambitieux même³⁰. Selon ces concepteurs, la Matapédia doit offrir un produit touristique original. Il faut retenir les 360 000 touristes qui passent chaque été. On suggère d'améliorer les capacités et la qualité de l'hébergement, la création d'un train d'époque qui transporterait les touristes vers des lieux historiques, des circuits et des forfaits axés sur le plein air et la mise en valeur du lac Matapédia. Il faudra, selon eux, résoudre un problème majeur: le manque de concertation. On souhaite étendre la saison touristique mais sans trop se faire d'illusions sur les résultats.

La population du Haut-Pays perçoit, quant à elle, le tourisme comme une activité d'appoint à l'agriculture et à l'exploitation forestière. Elle désire développer le tourisme à forfait qui n'exige pas de lourds investissements. Les stages en artisanat, la spéléologie, l'interprétation de la nature, les techniques de trappes seraient des activités propices en milieu rural³¹. Au début des années quatre-vingt, un groupe d'intervenants identifie un circuit localisé dans le Haut-Pays. Il s'agit du Corridor 232 qui s'étend sur 145 kilomètres entre Saint-Alexandre et Sainte-Angèle. Promouvoir le tourisme «vert» et culturel³², telle est leur devise.

Il y a donc beaucoup de projets, beaucoup d'idées, de dynamisme. Cela sera-t-il suffisant pour retenir les touristes tant sur le littoral que dans le Haut-Pays? Les visiteurs seront-ils suffisamment nombreux pour combler les espoirs de chacun?

LE BAS-SAINT-LAURENT: UNE RÉGION DE DESTINATION TOURISTIQUE, UN ESPACE CONVOITÉ POUR LES LOISIRS

Malgré la lenteur de l'appareil étatique et le manque de volonté de certains politiciens, de nombreux équipements ont été implantés et plusieurs attraits naturels ont été mis en valeur dans le Bas-Saint-Laurent depuis le début des années soixante. Les stratégies du BAEQ, poursuivies dans le cadre de l'Entente Canada-Québec, défavorisaient le Bas-du-fleuve au profit de la Gaspésie. Aujourd'hui, la plupart des intervenants bas-laurentiens remettent cette polarisation gaspésienne en cause. Leur objectif, c'est de favoriser un tourisme de séjour. Pour cela, il espère l'implantation d'équipements d'envergure capables de retenir les touristes. Ils devront patienter encore. Des projets majeurs tels le Parc du Bic, le Centre d'interprétation maritime et ceux de la Matapédia tardent à prendre forme. L'État n'a plus les moyens, semble-t-il, et compte un peu trop sur l'entreprise privée. Les déceptions seront peut-être amères. D'autre part, est-il utopique d'espérer que le Bas-Saint-Laurent devienne une destination touristique? Cela se fera difficilement. Une meilleure promotion, une concertation et des attractions d'envergure sont nécessaires, sinon les visiteurs ne feront que passer. La clientèle touristique sera-t-elle suffisante? Si les touristes optent pour le Bas-du-fleuve, la Gaspésie ne risque-t-elle pas d'écoper? Récemment, la firme Roche rejetait d'idée que le Bas-du-fleuve devienne une destination de long séjour (6 nuits ou plus). Elle suggère plutôt de promouvoir une «nouvelle destination court-séjour de relaxation - détente - santé facilement accessible» (1 à 4 nuits). L'étude Roche identifie deux pôles de séjour: le premier entre Notre-Dame-du-Portage et Cacouna et l'autre entre Bic et Rimouski. À partir de ces pôles, les touristes utiliseraient différents circuits³³. Mais, le rapport Roche ne semble pas faire l'unanimité chez les interve-

nants de la région. C'est à suivre...

Les soubresauts de l'économie et la concurrence des autres régions rendront toujours aléatoires l'industrie touristique. Malgré tout, les emplois, même saisonniers, sont importants. Ils empêchent plusieurs personnes de s'expatrier. Le tourisme a aussi un effet d'entraînement non négligeable sur les autres secteurs économiques. Rappelons que l'industrie touristique, c'est 73 millions de revenus injectés directement dans le Bas-Saint-Laurent et presque 37 millions de revenus indirects. Ces 110 millions génèrent 3 135 emplois directs (personnes/année) et 1 254 emplois indirects. Cela représentait environ 10% de l'emploi total selon la firme Roche Limitée³⁴. (voir tableau 5).

Quant aux loisirs, les habitants de la région profitent d'équipements qui auraient fait l'envie de plusieurs au début des années soixante. Le plein-air a connu une expansion fulgurante. De plus en plus, l'espace devient l'objet d'enjeux divergents. Tel marais servira-t-il pour l'observation et la protection de la faune ou pour l'expansion agricole et urbaine? Quelles activités seront privilégiées à l'intérieur d'un parc national? Doit-on exploiter la forêt d'une réserve au détriment de la faune? L'espace est convoité. Des valeurs et des besoins opposés sont mis au grand jour. Espérons que les divers intervenants régionaux sauront utiliser au maximum le potentiel du Bas-Saint-Laurent et sauront évalués les conséquences de leurs décisions.

NOTES

1. Hugues Dionne et al., *Le tourisme comme phénomène de loisir: le cas de l'Est du Québec*, Rimouski, UQAR, 1981, 19-30.
2. Guy Brochu, *Évolution du tourisme dans le Bas-Saint-Laurent: bref historique d'un phénomène économique et culturel*, Rimouski, UQAR, novembre 1982, 18.
3. CRDEQ, *Mémoire du Conseil régional de développement de l'Est du Québec au Conseil du tourisme*, Rimouski, CRDEQ, avril 1977, 4-5.
4. BAEQ, *Esquisse du plan. Le tourisme*, juin 1985, 63-69. BAEQ, *Plan de développement. Chapitre III. Objectifs de créations d'activités dynamiques nouvelles. Première partie. Le secteur du tourisme*, 1966, 75-120.
5. Office de développement de l'Est du Québec. *Réalisations ODEQ 1974*, 24-32.
6. BAEQ, *Le tourisme, 1ère version (1966)*. 5-6 et 68-70.

7. Front commun populaire pour le développement régional et le CRDEQ, *Manifeste du front commun populaire pour le développement régional*, Rimouski, CRDEQ, 1973, 10-11.
8. CRDEQ, *Mémoire du Conseil régional de développement de l'Est du Québec au Conseil du tourisme*, Rimouski, 1977, 11.
9. OPDQ, *L'Est du Québec, d'hier à aujourd'hui*, 1980, 112-115.
10. BAEQ, *Le tourisme*, 14.
11. Jean-Guy Côté, *Le Parc du Bic*, volume 1, Rimouski, OPDQ, 1983, 33-34.
12. Velitchko Velikov et al., *Étude de la clientèle touristique du Bas-Saint-Laurent. Résultats de l'enquête «été 1983» présentés à l'ATR du Bas-Saint-Laurent*. Rimouski, UQAR, 1984, 13-28.
13. Association touristique du Bas-Saint-Laurent, *Stratégie de développement touristique. Bas Saint-Laurent* (Rapport préliminaire). Sainte-Foy, Roche Ltée groupe-conseil (1985), 3 volumes.
14. Cette partie s'inspire grandement de l'ouvrage de Paul Lemieux, *Histoire du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche*, version préliminaire, non paginée.
15. Conseil des loisirs de l'Est du Québec, *Définition de la mission régionale en loisirs*, 1974, 27.
16. Jean-Pierre Hallé, *Le développement du centre de plein-air du Parc Mont-Comi. Essai éthicologique*, Rimouski, UQAR, 1981, 25.
17. Conseil intermunicipal des loisirs du Témiscouata, *Le loisir au Témiscouata*, 1980, non paginé.
18. Gaston St-Pierre et associés. *Schéma d'aménagement touristique. Bas-Saint-Laurent - Gaspésie. Arrière-pays. Tome A: Inventaires, analyses et vocations*, (1976), 3.
19. Conseil des loisirs de l'Est du Québec, *Répertoire des sites et équipements de plein-air 1986*.
20. Huguette Poulin-Drapeau, *L'accès de la population au territoire des clubs privés de chasse et de pêche. Unités d'aménagement des Basques et de la Neigette*, Université de Sherbrooke, 1977, 1-5.
21. Paul Lemieux, *op. cit.*
22. Conseil régional de développement de l'Est du Québec et le Comité mixte Basques-Neigette, *Rapport de consultation sur le rapport des 106 milles carrés déposé à la table du comité mixte Basques-Neigette*, 1977, annexe.
23. Claude Albert et al., *Étude de clientèle: Réserve Duchénier, Réserve faunique de Rimouski, Zone d'exploitation contrôlée du Bas-Saint-Laurent*, sous la direction de Velitchko Velikov et Gilles Brien. Rimouski, UQAR, 1981, 3-10.
24. Clermont DUGAS, *L'Est du Québec à l'heure du développement régional*, Rimouski, UQAR, 1978, 219.
25. Mémoires présentés aux audiences publiques sur le Parc du Bic, 1983.
26. Association touristique du Bas-Saint-Laurent, *Guide touristique du Bas-Saint-Laurent*, Rivière-du-Loup, 1981, 35-144.
27. Conseil des loisirs de l'Est du Québec, *Annuaire du loisir de l'Est du Québec*, 21-22.
28. Consultez les différents schémas d'aménagement des MRC (Matapédia, Métis, Rimouski-Neigette, Basques, Rivière-du-Loup et Témiscouata).
29. Lorraine Boivin, *Le tourisme à l'Île-Verte, un facteur de développement régional*, UQAR, thèse de maîtrise, 1985, 132-136.
30. Voir les différentes études:
Corporation de développement touristique de la Matapédia (TOURMAT):
- *Étude de marché. Saison estivale. Vallée de la Matapédia*, 1984, 115 p.
- *Étude de marché, saisons automnale, hivernale et printanière, Vallée de la Matapédia*, 1984, 61 p.
- *Plan de développement touristique de la Vallée de la Matapédia (version préliminaire)* cahier 3. 1982. 41 p.
- Société d'exploitation des ressources de la Vallée, *Plan de développement touristique: vallée de la Matapédia: analyse du potentiel*, 1982, 2 volumes.
31. Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec, *Sommet régional. Le développement économique du milieu rural du Bas-Saint-Laurent*, 1980, 42-43.
32. Gilles Brien, Claude Livernoche et Jacques Roy, *Projet corridor 232, Rapport d'étape. Première phase, Volume 1: synthèse*. Rimouski, 1979, 1-36.
33. Association touristique du Bas-Saint-Laurent, *Stratégie de développement touristique. Bas-Saint-Laurent. Synthèse*. (Rapport préliminaire), Sainte-Foy, Roche Ltée groupe-conseil, (1985), 15-17.
23. Association touristique du Bas-Saint-Laurent, *Stratégie de développement touristique, Bas-Saint-Laurent, Données de base, Volume 1, Sainte-Foy, Roche Ltée groupe-conseil, (1985)*.

ANNEXE

TABLEAU 1

RÉPARTITION DES TOURISTES CANADIENS PAR PROVINCE D'ORIGINE QUI ONT VISITÉ LE BAS-SAINT-LAURENT ET LA GASPÉSIE EN 1979

Province	nombre (milliers)	% du total canadien
Terre-Neuve	—	—
I.P.E.	—	—
Nouvelle-Écosse	5	0,3
Nouveau-Brunswick	46	3,0
Québec	1 476	94,8
Ontario	29	1,9
Manitoba	25	1,6
Saskatchewan	—	—
Alberta	—	—
Colombie-Britannique	—	—
non indiqué	1	—
CANADA¹	1 557²	100,0

1. En raison de l'arrondissement des chiffres, il est possible que la somme des données ne corresponde pas au total.

2. Il s'agit de voyage-personne, c'est-à-dire un déplacement effectué sur une distance de 80 kilomètres ou plus.

TABLEAU 2**PROVENANCE DU TOURISTE QUÉBÉCOIS PAR RÉGION ÉCONOMIQUE À DESTINATION
DU BAS-SAINT-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE, 1979**

Région économique d'origine	nombre (milliers)	% du total (région 01)
Bas-St-Laurent-Gaspésie	667	45,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	24	1,6
Québec	250	17,0
Trois-Rivières	26	1,8
Estrie	1 9	0,6
Montréal	436	29,5
Outaouais	13	0,9
Abitibi-Témiscamingue	—	—
Côte-Nord	50	3,4
Nouveau-Québec	2	—
QUÉBEC¹	1 476²	100,0

1. En raison de l'arrondissement des chiffres, il est possible que le total dépasse 100%.

2. Il s'agit de voyage-personne, c'est-à-dire un déplacement effectué sur une distance de 80 kilomètres ou plus.

SOURCE: Jean-Guy Côté, **Le Parc du Bic**, volume 1, 36.

TABLEAU 3
PROVENANCE DE LA CLIENTÈLE TOURISTIQUE
DU BAS SAINT-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE
1982

PROVENANCE (RÉGIONS ÉCONOMIQUES)	Gaspésie-Bas-Saint-Laurent	13,0%
	Saguenay-Lac Saint-Jean	5,2%
	Québec	29,9%
	Trois-Rivières	3,9%
	Estrie	2,6%
	Montréal	24,7%
	Outaouais	2,6%
	Nord-Ouest	3,9%
	Côte-Nord	14,3%
	TOTAL	100,0%
TYPE DE TOURISTES VACANCES	sédentaires	68,8%
	nomades	31,2%
	TOTAL	100,0%
TOURISTES SÉDENTAIRES QUI SONT REVENUS AU BAS-SAINT-LAURENT- GASPÉSIE	non	13,0%
	1 et 2 fois	16,7%
	3 fois et plus	70,4%
	TOTAL	100,0%

SOURCE: TOURMAT, *Étude de marché. Saison estivale. Vallée de la Matapédia*, 62.

TABLEAU 4
ÉQUIPEMENTS DE PLEIN AIR DANS LES MRC DU BAS-SAINT-LAURENT (1985)

Équipements	Basques	Matane	Matapédia	Mitis	Rimouski-Neigette	Rivière-du-Loup	Témis	TOTAL
Centres locaux de plein air	2	—	—	—	—	—	—	2
Centres zonaux de plein air	1	—	1	1	—	—	5	8
Camps de vacances	—	—	1	1	1	1	1	5
Auberges de jeunesse	—	1	—	—	1	1	—	3
Centres nautiques	1	1	1	1	1	1	5	11
Sentiers de randonnées pédestres	4	1	1	1	3	—	2	12
Sentiers de ski de fond	6	7	15	5	9	7	12	61
Sentiers de motoneiges	5	6	2	1	2	7	11	34
Centre de ski	1	1	1	1	1	—	3	8
Clubs de plongée sous-marine	—	1	—	—	1	1	—	3

SOURCE: Paul LEMIEUX, *Histoire du MLCP, version préliminaire*, non paginée.

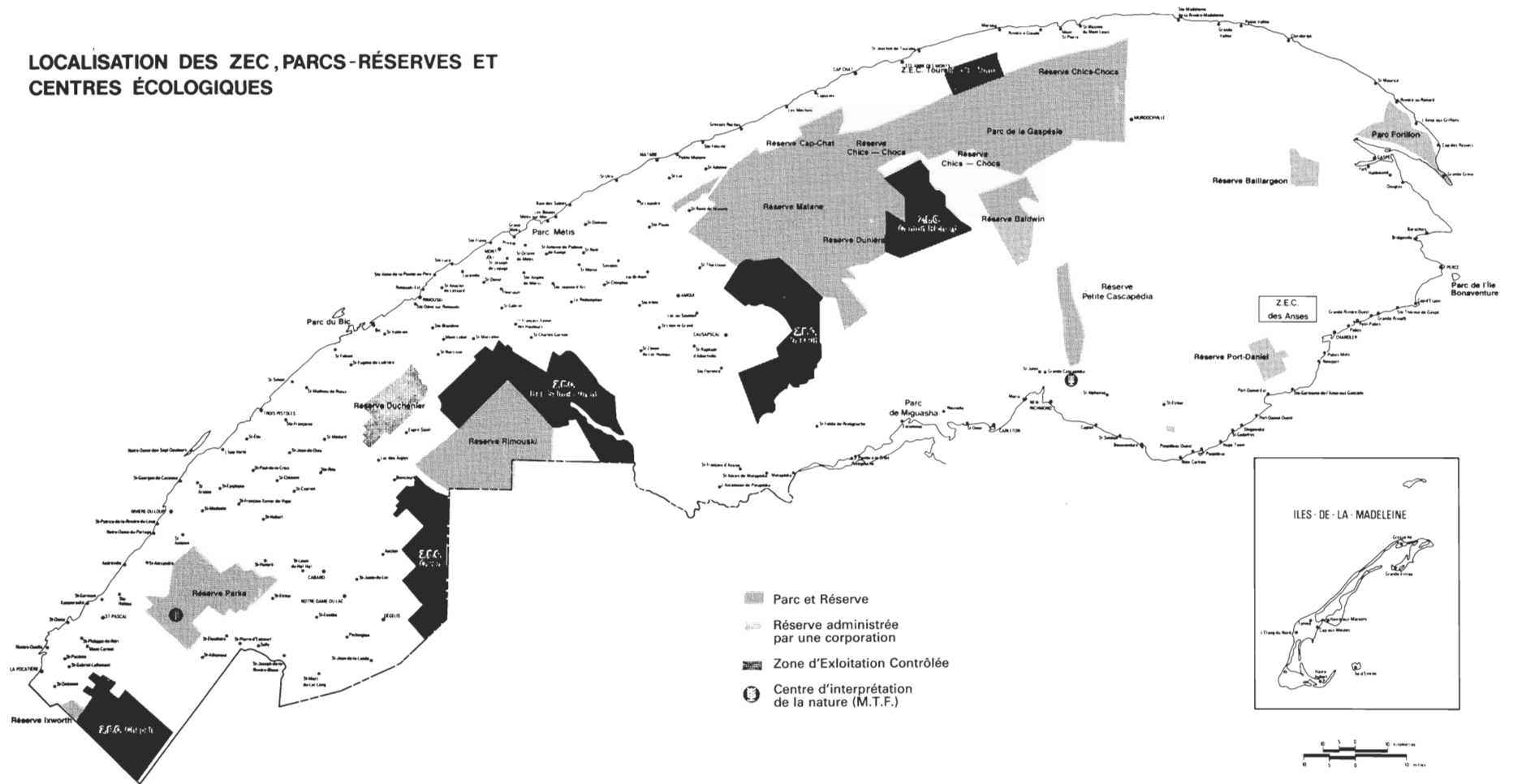
TABLEAU 5
IMPACT ÉCONOMIQUE GLOBAL DE L'INDUSTRIE
TOURISTIQUE AU BAS SAINT-LAURENT
1984

	BAS-SAINT-LAURENT	GASPÉSIE
Revenus directs	73 080 000 \$	52 983 000 \$
Revenus indirects	36 540 000 \$	26 492 000 \$
TOTAL	109 620 000 \$	79 475 000 \$
	BAS-SAINT-LAURENT	GASPÉSIE
Emplois directs ¹	3 135	2 588
Emplois indirects	1 254	1 035
TOTAL	4 389	3 623

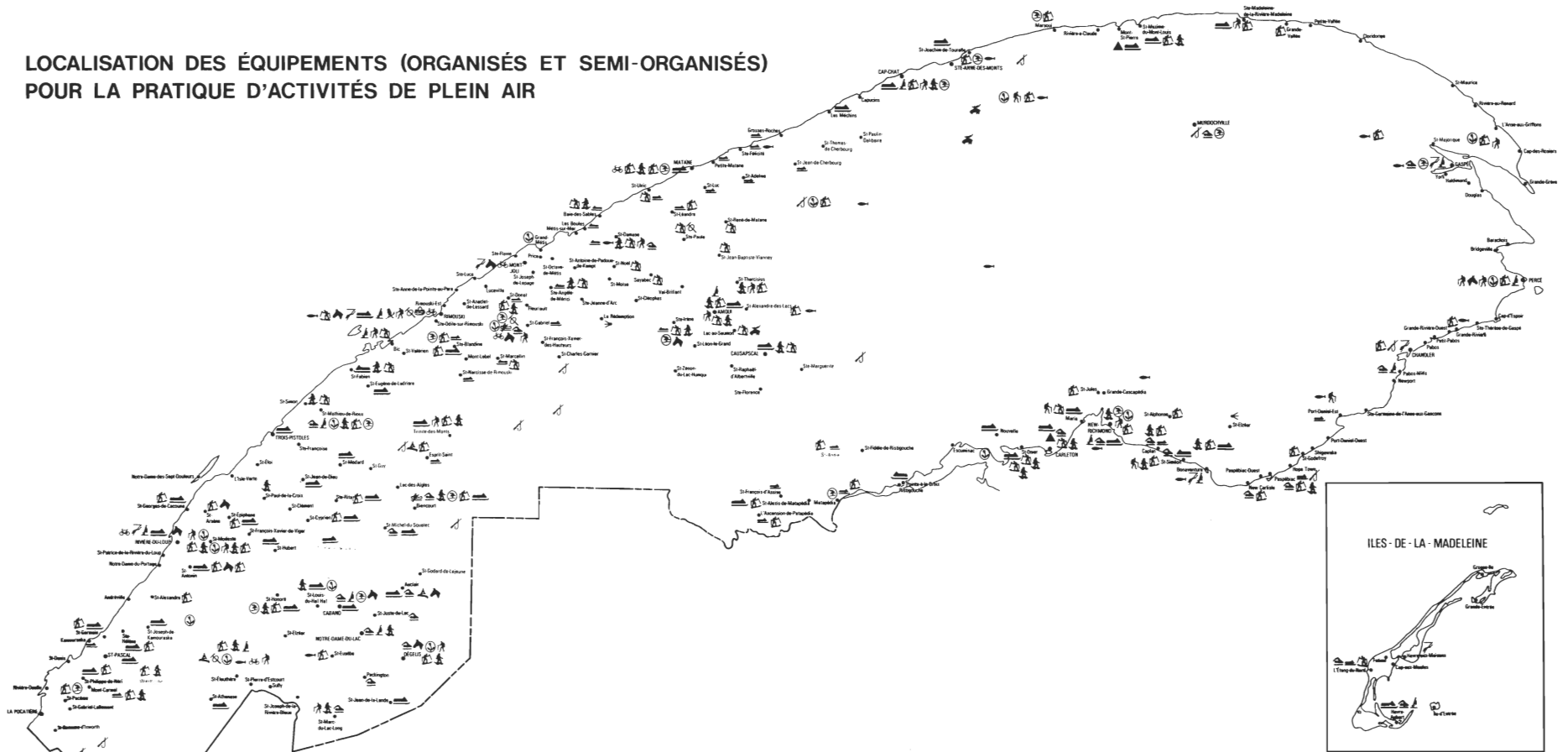
1. Il s'agit d'emplois/année. Les chiffres incluent les employés des parcs et les emplois créés par les programmes gouvernementaux (Canada au Travail, Été Canada, Relais...)

SOURCE: A.T.R. Bas-Saint-Laurent, **Stratégie de développement touristique, Bas-Saint-Laurent, données de base**, volume 1.

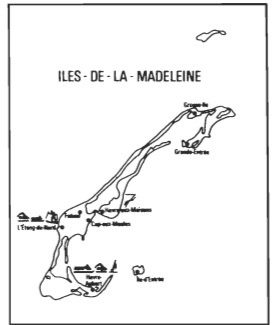
LOCALISATION DES ZEC, PARCS-RÉSERVES ET CENTRES ÉCOLOGIQUES



LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS (ORGANISÉS ET SEMI-ORGANISÉS) POUR LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR



- | | | | |
|--|--|--|-------------------------|
| | Randonnée en motoneige | | Exploration souterraine |
| | Inclus dans le réseau national de randonnée en motoneige | | Pêche |
| | Randonnée en raquettes | | Activité de montagne |
| | Randonnées à skis | | Observation écologique |
| | Randonnée en canot | | Vol à voile |
| | Randonnée en canot-camping | | Voile |
| | Randonnée à bicyclette | | Baignade |
| | Randonnée équestre | | Ski alpin |
| | Randonnée pédestre | | Mycologie |
| | Chasse | | Ornithologie |
| | Exploration sous-marine | | Chasse et pêche |



BAS-SAINT-LAURENT

Parcs, réserves, zones d'exploitation contrôlées
Équipements de plein air

